



LES ARTISANALES DE NOËL

NEUCHÂTEL • PLACE DU PORT

Neuchâtel, novembre 2016

Chères artisanes, Chers artisans,

Nous vous souhaitons la bienvenue pour la 11^{ème} édition au bord du lac de Neuchâtel dans le plus grand Marché de Noël des artisans créateurs couvert en Suisse.

Le comité met tout en œuvre afin que la manifestation soit une réussite et il espère que chaque artisan sera satisfait de l'organisation, de l'accueil, de l'ambiance et prendra du plaisir à participer à cette belle fête.

Nous vous transmettons les dernières directives, le plan, les cartes postales et les dernières informations en annexe à la présente. Les badges d'accès et cartes permanentes seront à retirer à l'information lors de votre arrivée.

Horaire du marché (Du 3 au 11 décembre 2016)

Inauguration	samedi 3 décembre	10.30 - 11.00h
samedi	3 décembre	11.00 - 22.00h
dimanche	4 décembre	10.00 - 19.00h / 19.30h, souper des artisans
LU - MA - ME	5-6-7 décembre	14.00 - 21.00 h
JE - VE	8-9 décembre	14.00 - 22.00 h
samedi	10 décembre	10.00 - 22.00 h
dimanche	11 décembre	10.00 - 18.00 h

Montage

Jeudi 1 décembre	09h00 - 22h00
Vendredi 2 décembre	09h00 - 22h00

- Les prises électriques se trouveront à proximité des stands. Chaque artisan devra se munir d'un enrouleur 220 V ou d'une rallonge pour le raccordement de ses lampes, etc... (n'oubliez pas de dérouler les enrouleurs électriques).
- Tous les stands devront avoir obligatoirement un toit (ex. : parasol de marché ou similaire). Chaque stand devra être décoré ambiance de Noël ! L'artisan-exposant est tenu de soigner la présentation de son stand pour assurer l'intérêt et la bonne image des Artisanales de Noël
- Il est interdit de planter quoi que ce soit dans le sol ou dans les parois de la tente. Il est interdit de coller du tapis au sol
- L'accès aux portes d'entrée devra rester libre et les véhicules vides devront être aussitôt déplacés (n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à vous installer)
- Ne laissez pas votre stand sans surveillance

Démontage

Dimanche 11 décembre **à partir de 18h00** et lundi 12 décembre jusqu'à 12h00 au plus tard.

Accès à la halle

- Veuillez mettre en évidence le badge qui vous est fourni

Parking

les directives de la ville sont ici reproduites, il est important de s'y conformer, chaque conducteur est responsable de son véhicule !

- *Toutes les voitures de tourisme doivent stationner à l'intérieur du parking du Port, ceci du 3 au 11 décembre 2016.*
- *Les exposants pourront utiliser l'espace non payant des Jeunes-Rives pour stationner uniquement les véhicules de livraison qui ne peuvent pas accéder au parking du Port, de par leur gabarit. Les conducteurs concernés doivent demander l'autorisation auprès de l'information. Ces autorisations doivent être placées de façon visible derrière le pare-brise des véhicules.*
- *Nous vous demandons de faire mentionner un numéro de téléphone (valable) sur chaque autorisation délivrée. Aussi, les services de police pourront faire appel directement au détenteur de l'autorisation, en cas de besoin.*
- *S'agissant de l'occupation du quai du Port, entre les peupliers, nous vous demandons impérativement de laisser des passages libres pour les piétons et les cyclistes, d'une largeur minimale de 2 m, tant au nord qu'à l'est des constructions prévues. De même, le passage piétonnier situé au sud de la tente de la place du Port devra également être libre en tout temps et ceci sur toute sa longueur.*
- *L'arrêt des véhicules, le long de l'avenue du Premier-Mars, (voie de bus) au nord de la tente est formellement interdit, même pour les opérations de chargement ou de déchargement des marchandises, notamment pour des raisons de sécurité des piétons et du trafic TransN et taxis.*
- *Afin de faciliter l'installation des stands à l'intérieur de la tente, les exposants pourront disposer de la totalité du parking du quai du Port est, ceci entre le jeudi 1^{er} décembre à 07h00 et le vendredi 2 décembre 2016 à 24h00*

pendant les 9 jours de la manifestation, les artisans pourront accéder à leur stand 1 heure avant l'ouverture du marché par la porte principale sur présentation du badge.

Nous nous réjouissons de vous voir, et que tout se passe dans la bonne humeur durant ces 9 jours.

Nous restons à votre disposition (+41 76 386 55 19 / Jean-Pierre Ingold ou info@artisanalesdenoel.ch) pour d'autres renseignements et nous vous présentons nos cordiales salutations.

Les Artisanales de Noël
Votre comité

Annexes : - Plan du marché + Liste des artisans
- Cartes postales + Affiches
- Tickets d'entrée (si commandé)